Ault Environnement attend les municipales

L'association compte interpeller les candidats sur leur vision de l'environnement, et de la défense du patrimoine.



Le projet de centre culturel de la mairie, sur le site du Moulinet, côté rue du Moulin, suscite une vive contestation de l'association. (Photo d'archives)

n marge de l'assemblée générale, organisée samedi 24 août, Bernard Motuelle, président de l'association Ault Environnement, s'est confié.

Les municipales approchent (15 mars 2020). On ne vous imagine pas rester spectateur.

On va poser des questions concrètes aux candidats, en leur demandant ce qu'ils envisagent de faire pour la commune, avec notre vécu (l'association est relancée depuis 2013, N.D.L.R.). D'ici décembre, on va mettre au point un questionnaire. On verra sous quelle forme on les interpelle: par courrier, une réunion publique, un débat entre plusieurs listes... Et on s'en tiendra à nos prérogatives: la défense du patrimoine et sa sauvegarde, entre autres.

Ces élections seront-elles un tournant pour Ault ?

Chaque élection l'est mais, clairement, il faut que ça change, à Ault, on n'est pas écoutés. Mais on n'est pas du genre défaitistes: on est volontaires pour donner notre énergie et trouver les meilleures solutions pour la commine.

Le projet de digue 83 est un des dossiers brû-

Ce qu'on veut, c'est la prolonger, pour qu'Onival rejoigne le centre-bourg. Il manque 120 mètres, il faut y réfléchir. En voulant se promener, on est contraint de faire marche arrière, c'est dommage. Les deux listes candidates aux municipales en 2014 l'avaient intégré dans leur projet. On va interpeller les candidats, pour leur faire comprendre que c'est essentiel pour le tourisme. Il faut en finir.

Vous êtes farouchement opposés au projet de centre culturel. Il vous inquiète ?

Il faut d'abord sécuriser l'accès au public, c'est la première chose. Par ailleurs, le Moulinet est un espace naturel, qu'il faut protéger, pas démolir la végétalisation des talus, qui finissent par s'écrouler avec des grosses pluies. Or, c'est ce que le Syndicat mixte Baie de Somme-Grand littoral picard fait depuis 2017. Là, pour aménager les abords, ils ont considérablement déboisé, sachant qu'ils s'étaient engagés à ne pas le faire. C'est incompréhensible!

Quelle est votre marge de manœuvre ?

L'affaire est devant les tribunaux, c'est eux qui décideront. On ne peut pas faire un centre culturel en démolissant le patrimoine.

Où en est le projet de Musée de la falaise ?

On reprend les documents qu'on a déjà collectés, et continuent d'en rechercher, pour donner une information presque permanente aux touristes qui viennent sur la beauté d'Ault, ses problèmes, et ce qu'on peut faire.

Ouel est le calendrier?

Il faut savoir ce qu'on va y mettre, comment on le fera fonctionner, et où on l'installera. Tout ça, ce n'est pas encore décidé. C'est pour ça qu'on a mis en place des visites guidées, pour mobiliser du monde, les inciter à s'investir dans la mise en place de ce musée. C'était le sens du projet aujourd'hui abandonné par la mairie. Ça ne se fera pas du jour au lendemain. On pensait d'abord à un musée itinérant, mais on est jamais sûr du temps. Une exposition itinérante, sur les marchés et les brocantes, dans un premier temps, n'est pas à exclure, avant de trouver un lieu.

Propos recueillis par ALEXANDRE MAZEL